



CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FACULTE DES SCIENCES

Procès-verbal

de la séance du 12 mai 2020 à 16h30

Présents : S. Gariglio, E. Huysecom, E. Samankassou, C. Mallet, H. Boutin, T. Soldati, E. Peev, S. Rudaz, A. Moscariello, T. Bürgi, D. Picard, E. Ceylan, J. Moser, J. Martin, P.-Y. Morgantini, C. Bonvin, J.-P. Wolf, C. Charbonnel, H. Boutin, L. Guenée, M. Logeais, P.-Y. Morgantini, S. Muller, X. Perret, L. Marques

1. Excusés et invités

Excusés : L. Caricchi, G. Schneeberger

Invités : Léna Hyvärinen, J. Lacour, C. Bonadonna, B. Schaller, M. Gander, C. Renner, J.-L. Wolfender

2. Annonce des divers

Le Vice-doyen Renner souhaiterait revenir sur le Centre math-physique.

3. Adoption du procès-verbal du 28 janvier 2020

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité (25 oui, 0 non) avec remerciements à sa rédactrice Lisette.

4. Communications du Président

- Le Président explique que le bureau s'est réuni le 4 mai et qu'un point sur le COVID-19 a été ajouté.
- Master en sciences biomédicales : le Président explique l'exposé des motifs annexé au présent procès-verbal.

5. Communications du Doyen

Le Doyen souhaite tout d'abord remercier le Vice-doyen Renner pour l'avoir remplacé durant son déplacement au Japon. Il espère que tout le monde a vécu la période de semi-confinement de la meilleure manière possible. Il remercie toutes les personnes pour leur travail que ce soit dans l'enseignement à distance que dans l'organisation administrative et scientifique de la Faculté pendant cette période particulière.

Les communications suivantes sont annoncées :

- Un groupe de travail, constitué du Doyen, de la Vice-doyenne Bonadonna, du Vice-doyen Renner, de M. Maion et des Pr. Allémann et Milinkovitch et de l'administrateur, a été créé pour définir les Plans de Reprise des Activités (PRA) au sein de la Faculté, PRA facultaires servant de guide et de modèle pour les PRA de discipline au sein des sections et départements autonomes. A ce propos, le décanat rappelle la nécessité de respecter strictement les règles sanitaires et la distanciation sociale.
- Les projets de mobilité in et out seront maintenus et soutenus par le Décanat.
- Les deux dossiers transmis pour une bourse subside Tremplin étaient excellents, et ils ont obtenu la bourse.
- Il y aura un nouveau cours transversal à l'Université intitulé « comprendre le numérique ». Il est proposé qu'il soit considéré comme une option possible dans les cursus de la Faculté.
- Les commissions pour les nominations professorales peuvent reprendre. Par contre, elles doivent respecter l'égalité de traitement entre chaque candidat (toutes et tous en présentiel ou sur zoom).
- Le Rectorat a accepté de retarder, si nécessaire, l'évaluation à mi-parcours et la titularisation des professeurs assistants avec pré-titularisation conditionnelle de six mois.

- La Faculté des sciences proposera une très belle candidature pour une bourse de la Famille Sandoz d'ici la fin de l'année 2020.
- La Faculté a reçu CHF 600'000.- d'Overheads en plus que prévu cette année.
- Plusieurs projets R-équip ont été soumis au FNS (6). Le Doyen espère qu'ils auront beaucoup de succès.
- La Faculté avec le Département d'informatique cherchent à créer un Centre en Diplomatie Scientifique en collaboration avec l'ETHZ.
- Le calendrier des séances facultaires 2020-2021 est en cours de finalisation et sera envoyé prochainement.

6. Point sur la pandémie COVID-19: télé-enseignements, télétravail, financements des prolongations des candoc, accès des locaux aux master effectuant des manips

Le Président explique qu'on lui a transmis des questionnements sur le financement des Candocs FNS. Les financements DIP seront prolongés en même temps que leurs contrats. Pour le FNS, la prolongation devra se faire si l'enveloppe budgétaire interne le permet, si ce n'est pas possible ou si le fonds se termine à la fin de l'année, il sera possible de faire des demandes de prolongation pour 2 mois maximum.

Le Pr Wolf ajoute qu'après renseignements, il confirme qu'il ne serait pas possible d'obtenir des fonds supplémentaires de l'Europe. Le Doyen confirme également et ajoute que cela doit faire partie du budget.

Le Doyen précise que si les départements et les sections ne peuvent pas financer ces prolongations, il faut contacter le Décanat mais les moyens devraient être trouvés en interne si possible.

Le Président relève également le problème des étudiants de master qui n'ont plus accès aux laboratoires et demande s'il serait possible d'obtenir des dérogations. Le Doyen répond que les dérogations sont distribuées depuis hier, lundi 11 mai. Le Président demande s'il est désormais possible de demander aux étudiants de master d'effectuer l'essentiel de leur travail dans les laboratoires. Le Doyen répond par l'affirmative pour autant que les normes d'hygiène et de distance sont respectées. Il précise que les chefs-fes de groupe et les présidents de section doivent s'assurer que les normes soient bien respectées.

E. Peev indique que les mails concernant le COVID-19 sont rédigés en français et qu'il manque souvent la version anglaise, notamment le mail de ce jour concernant les examens. J. Moser s'excuse pour cet oubli. Le Doyen explique que les communications, notamment en ce qui concerne les enseignements, doivent être faites dans l'urgence et les transmettre en français est un gain de temps. Il rappelle que le français reste la langue officielle de l'Université.

M. Logeais demande si les soutenances pourront se faire en présentiel ou par Zoom. Le Doyen rappelle que les bâtiments sont toujours fermés ce qui rend le présentiel compliqué. Pour le moment, le Zoom est maintenu.

Le Pr Rudaz indique que plusieurs étudiants de notre Faculté suivent des cours dans d'autres universités et ils se demandent s'ils doivent suivre les recommandations de notre Université ou de l'université où ils sont. Le Doyen répond qu'en principe les règles les plus strictes devraient être suivies.

7. Validation du modèle d'attestation pour la participation à la vie associative et modalités d'attribution

H. Boutin indique que le modèle annexé à l'ordre du jour a été modifié suite à la séance précédente. Il explique les modalités d'attribution annexées à l'ordre du jour.

Le Président pense qu'il faudrait homogénéiser les polices et le Doyen rappelle que le langage épïcène devrait être utilisé.

Soumis au vote, le modèle d'attestation et les modalités d'attribution sont acceptés à l'unanimité (25 oui, 0 non).

8. Impact écologique de la Faculté des sciences

E. Peev explique que les étudiants souhaiteraient que la Faculté fasse plus attention à l'impact

écologique, notamment en utilisant plus le numérique. Ils se demandent s'il serait possible de lancer un appel à projets pour développer cela. Le Doyen est favorable et explique qu'il faudrait créer un groupe de travail pilote qui serait chargé de gérer cela.

Le Pr Picard pense également que c'est une bonne idée, mais qu'il faudrait attendre un peu, car le Rectorat est en train de mettre en place un projet dans ce sens. Il faudrait donc attendre leur décision pour ne pas que cela fasse doublon. Le Doyen est d'accord avec le Pr Picard, mais pense qu'en attendant, la Faculté pourrait réfléchir à ces aspects, peut-être en créant un groupe « de réserve » qui pourrait être interpellé par les étudiants ou des membres du personnel.

Le Vice-doyen Renner indique que le Rectorat a mis en place un groupe de travail chargé de dématérialiser certains processus pour les transférer sur le numérique.

Le Président propose que les personnes qui seraient intéressées à intégrer un groupe de travail se manifestent auprès du bureau du Conseil.

9. Introduction d'un cours de communication scientifique pour les masters

E. Peev explique que le souhait des étudiants serait d'avoir une proposition de cours de communication scientifique pour les masters. Le Doyen explique qu'il y a un projet en cours en collaboration avec la HEAD et qui serait proposé aux étudiants de master et aux doctorants. Toutefois, avec le COVID-19 cela a été gelé pour l'instant à sa connaissance. Il reviendra auprès du Conseil participatif dès qu'il aura plus d'informations.

10. Retour sur l'avis des 3 corps

Le Président demande aux membres s'ils souhaitent s'exprimer sur ce point.

E. Peev explique que ce point rejoint un peu le point 11. Les étudiants sont un peu perdus avec toutes les commissions et se demandent si les membres des commissions prennent en compte leurs avis et s'ils sont contents de les recevoir. Le Doyen répond par l'affirmative et rappelle qu'il est important que les étudiants prennent la parole. Le Décanat est ravi en tant que président de recevoir l'avis des étudiantes et des étudiants en séance.

Le Doyen explique que des adaptations ont été proposées au Rectorat qui doit encore les valider. Il reviendra vers le Conseil participatif lorsqu'il aura reçu la validation.

Le Pr Bürgi explique qu'il a participé à des commissions où les étudiants n'avaient pas forcément les connaissances scientifiques pour évaluer les dossiers. Il se demande comment les avis des étudiants doivent être pris en compte. Le Vice-doyen Renner rappelle que les questions posées ne sont pas sur les aspects scientifiques, mais sont au sens large.

Une discussion s'engage sur un bilan après une phase de test de 2 ans. Le Doyen rappelle que ce n'est pas une phase de test, car il s'agit d'une exigence du Règlement du personnel et qu'il n'y a pas à sa connaissance d'autres solutions considérées actuellement. Un bilan sera en revanche présenté.

P.-Y. Morgantini rappelle que la demande d'avis envoyée précise bien que l'avis est personnel et non scientifique. Il relie le texte du mail.

11. Guide pour les étudiants impliqués dans les commissions facultaires

L. Hyvärinen explique que les étudiants siégeant dans les commissions ne savent pas exactement leur rôle et ce qui est attendu d'eux. Elle a donc élaboré un guide (annexé), avec l'aide d'autres étudiants, pour transmettre les informations nécessaires et ainsi créer une mémoire dans le corps des étudiants qui est constamment en train de changer. E. Peev ajoute que les étudiants ont aussi de la peine à comprendre la hiérarchie et le fonctionnement de l'Université. Ils ne savent pas forcément la différence entre un professeur ordinaire et un professeur associé.

J. Moser pense que ce guide est une bonne idée mais le texte devrait être harmonisé, car on voit qu'il a été rédigé par plusieurs personnes.

Le Pr Picard trouve que ce document est très utile mais relève une phrase qui indique que les étudiants ne doivent pas forcément lire tous les dossiers de candidatures, car le Département fera un tri. Il n'est pas possible de laisser cette phrase telle quelle. Le Doyen est d'accord. L. Hyvärinen explique que parfois, il peut y avoir 150 dossiers et qu'il n'est pas possible de demander à des étudiants de tous les lire surtout s'ils ne sont pas à même de juger les aspects scientifiques. Le Pr Picard et le Doyen pensent qu'il faudrait reformuler cette phrase de manière plus vague.

Le Doyen propose que ce texte soit relu par les vice-doyens ou le Pr Picard afin de proposer des formulations plus légères. L. Hyvärinen est d'accord et souhaiterait également que ce document soit transmis à l'étudiant par le président de section et non pas l'association des étudiants. Le Doyen pense que le Rectorat serait très intéressé de lire ce guide. L. Hyvärinen est d'accord qu'il soit transmis au Rectorat et ajoute que plus ce document sera partagé, meilleure sera l'implication des étudiants. Le Doyen et le Vice-doyen Renner sont à disposition pour relire ce document. J. Moser se propose pour une relecture finale.

Les membres du Conseil participatif soutiennent cette démarche et remercient L. Hyvärinen et les étudiants pour leur travail.

12. Proposition de modification du Règlement général de la Faculté des sciences

Le Vice-doyen Gander présente l'exposé des motifs annexé à l'ordre du jour.

Soumise au vote, la proposition est acceptée (25 oui, 0 non).

13. Proposition de modification du règlement du Master bi-disciplinaire de la Faculté des sciences

Le Vice-doyen Gander présente l'exposé des motifs annexé à l'ordre du jour.

Soumise au vote, la proposition est acceptée (25 oui, 0 non).

14. Proposition de modification du règlement et du plan d'études du Master en sciences de l'environnement (MUSE)

Le Pr Moscariello présente l'exposé des motifs annexé à l'ordre du jour.

Soumise au vote, la proposition est acceptée (25 oui, 0 non).

15. Proposition de modification du règlement du Master en sciences informatiques

En l'absence que Pr Buchs, qui avait confirmé sa présence, ce point est reporté à la prochaine séance.

16. Proposition de modification du règlement du Bachelor en sciences informatiques

En l'absence du Pr Buchs, qui avait confirmé sa présence, ce point est reporté à la prochaine séance.

Le Pr Rudaz demande s'il serait possible d'organiser une séance extraordinaire juste avec ces deux derniers points.

E. Ceylan explique que ces changements sont bénéfiques et que cela permet de rétablir une équité avec d'autres titres de la Faculté. J. Martin est également d'accord avec ces changements. Le Vice-doyen Gander souhaiterait savoir si E. Ceylan et J. Martin sont des étudiants en informatique et souhaiterait qu'ils lui confirment qu'ils comprennent les modifications et sont en accord avec celles-ci. E. Ceylan et J. Martin confirment ceci.

Après discussion, le Président confirme le report des points 15 et 16 à la prochaine séance du 30 juin.

17. Proposition de modification du plan d'études du Master en sciences de la Terre

Le Pr Moscariello présente l'exposé des motifs annexé à l'ordre du jour.

Soumise au vote, la proposition est acceptée (25 oui, 0 non).

18. Divers

- Le Vice-doyen Renner revient sur le projet du nouveau bâtiment et rappelle les différents groupes de travail. Il explique que M. Logeais avait été proposé pour faire partie du Groupe opérationnel, mais étant donné qu'il quittera la Faculté bientôt, il a été proposé de le remplacer par J. Songeon. Les étudiants du Conseil acceptent cette proposition de remplacement.

E. Peev demande s'il y aura une délégation pour l'environnement. Le Vice-doyen explique qu'il n'y aura pas de délégation spécifique, mais qu'il y aura un appel à architectes qui devront se tenir à un cahier des charges qui intégrera des aspects environnementaux.

- Le Doyen indique que certains chantiers, qui avaient été arrêtés en raison du COVID-19, vont reprendre cette semaine, notamment le Sciencescope, le Cryo-EM et l'Ecole de médecine. Les autres

reprendront la semaine prochaine. Les délais pour le Cryo-EM et l'Ecole de médecine seront respectés contrairement au Scienscope qui aura 6 mois de retard.

S. Müller demande si les techniciens de physique seront approchés pour l'installation dans les nouveaux locaux. Le Vice-doyen Renner répond par l'affirmative et explique que le Copil et le Groupe opérationnel devront consulter des groupes de travail qui seront composés, entre autres, de techniciens.

- Le Président annonce que la prochaine réunion aura lieu à 16h.

Fin de la séance 18h20.

Eric Huysecom, Président